

Le château de Vex

Val d'Hérens

LOUIS BLONDEL

Situation

Ce château occupait un promontoire dominant la rive gauche de la Borgne, à 1200 mètres, au SE du village de Vex.

Il commandait les défilés et les gorges qui se prolongent jusqu'au dessus de Bramois. Etabli sur une moraine glaciaire et non sur le rocher, toute sa face sud est en plein éboulement, entraînant ainsi une partie des fortifications, qui ont déjà disparu. On comprend qu'on ait choisi cette éminence, car non seulement, de là, on pouvait surveiller tout l'accès de la vallée, mais on commandait l'ancienne route menant à Hérémente et au val d'Hérens.

La route ancienne ne suivait pas comme l'actuelle, à mi-hauteur, la pente de la montagne, mais depuis Vex descendait jusque près du torrent de la Borgne, au pont de Combiola, pour remonter ensuite par une forte déclivité soit sur Hérémente, soit sur Euseigne. La première correction de cette route entre Vex et Hérémente date de 1652¹. Après des démarches de la commune d'Evolène, on établit à partir de ce moment un chemin à mi-côte plus facile et surtout moins bourbeux.

Cette position du château se voit de loin, car au couchant elle est marquée par les ruines d'une forte tour. Après avoir franchi le fossé, contourné la tour, on arrive sur un plateau limité au nord par une pente, couverte de bois, et, à l'opposé, par des falaises à pic qui s'éboulent. L'extrémité orientale du plateau, parsemé de très gros blocs erratiques, et en partie occupé par des vignes, se termine par une crête s'élevant à 25 mètres plus haut que la tour d'entrée. Cette

¹ A. Gaspoz et J.E. Tamini, *Essai d'histoire de la vallée d'Hérens*, St-Maurice, 1935, p. 104.

crête, où depuis 1906 on a établi la ciblerie d'un stand (point 345), est entourée de gros murs de soutènement du côté du plateau et recouverte d'arbres et de buissons ; du côté de la Borgne, sa pente tombe à pic et s'éboule. Ce devait être l'emplacement du donjon primitif. Le plateau de forme ovoïde mesure 100 m. dans sa plus grande largeur, et 130 m. de longueur. Rameau estimait que ce château fort, à en juger par ses restes, devait être assez remarquable². On ne l'a jamais étudié au point de vue archéologique.

Historique

Malheureusement les données historiques concernant ce château sont presque nulles ; plusieurs auteurs ont déjà vainement cherché à élucider ses origines. Les seules données sûres sont que, pour finir, il a appartenu aux nobles Tavelli, puis aux Chevron-Villette. Sa tour est encore appelée la tour Tavelli.

Schiner, en 1812, parle « de la tour carrée [?] et endommagée des anciens seigneurs Tavelli de Granges, auxquels derniers appartenait aussi anciennement le village de Mare, dont ensuite les successions sont parvenues aux nobles seigneurs de Chevronis » et aussi « l'ancienne tour du Baron Guillaume Tavelli [construite en] 1250 »³.

Le premier texte connu est de 1328 ; il se rapporte à une terre dépendant du chapitre de Sion, *prata, campos et domos existente a ponte de Crista de Comblola usque ad fossatum castris de Vex* ; malheureusement, il n'est pas dit à qui appartenait ce château de Vex⁴. Ces quelques indications nous permettent cependant de nous rendre compte de l'origine de ce fief.

Au début, soit le val d'Hérémenche, soit celui d'Hérens ont relevé de la seigneurie d'Ayent, qui est encore maintenant du même district. Cet état de fait devait être un héritage de la *curtis* de Bramois, donnée par le roi de Bourgogne Sigismond à Agaune, en 515. Alors que pendant tout le moyen âge Hérens et la rive droite de la Borgne ont continué à dépendre de cette seigneurie d'Ayent, la rive gauche, avec Vex et la plus grande partie d'Hérémenche, en vertu probablement d'un échange, est devenue, vers 1130, une propriété du chapitre de Sion.

² B. Rameau, *Le Vallais historique*, Sion, 1886, pp. 42-43.

³ Schiner, *Description du Département du Simplon*, Sion, 1812, pp. 228, 428. Cf. aussi S. Furrer, *Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis*, Sion, T. 2, 1852, p. 119 ; Lutz, *Diction.*, 1859, p. 468.

⁴ Gremaud, *Documents*, No. 1620.

Cependant certains fiefs, comme les Agettes appartenant aux de la Tour, restèrent enclavés dans ces possessions capitulaires.

Nous avons montré comment à Ayent même, dès la fin du XII^e siècle, la seigneurie se divisa en deux branches distinctes⁵. D'une part, celle de la famille de Bex, héritière probable de l'évêque Aymon de Savoie, qui restera sous la suzeraineté de la Savoie ; de l'autre, celle des sires d'Ayent qui, dès 1229, acceptent la suzeraineté de l'évêque de Sion.

La branche de Bex, par alliance, passera à la célèbre famille de la Tour-Châtillon, aussi vidomnes de Conthey. Nous retrouvons cette même indivision de fief, Bex-de la Tour et d'Ayent, dans tout le territoire d'Hérens, avec des métraux distincts et des officiers subalternes relevant soit de l'une, soit de l'autre branche de la seigneurie. Enfin, la constatation que parmi tous les actes de la région de Vex se rapportant au chapitre, aucun ne concerne le château, prouve bien qu'il relevait d'un fief seigneurial indépendant. Par la succession de Marguerite d'Ayent, qui avait épousé en 1336 Jaques II d'Anniviers, leur fille Jeanne d'Anniviers (morte vers 1410), femme de Jaques Tavelli, seigneur de Granges, dès 1351, avait apporté aux Tavelli la moitié de la seigneurie d'Ayent. C'est ainsi que Guillaume Tavelli, co-seigneur de Granges, petit-fils de Jaques, dont parle Schiner, possédait en effet le château de Vex. D'autre part, on ne peut exclure une possession des de la Tour sur ce même château. En effet, les de la Tour, co-seigneurs de Granges, ont détenu sur la rive gauche de la Borgne le vidomnat d'Hérémençe, dépendant de la Savoie, ainsi que le fief des Agettes, et beaucoup d'autres droits et de propriétés allodiales. En 1260, dans l'accord qui intervient entre le comte Pierre de Savoie et l'évêque, il est fait allusion à ces fiefs relevant de la Savoie et qui furent détenus pour eux par les de la Tour⁶. Sans doute, après la débâcle des de la Tour en 1376, tous ces biens passèrent en partie à l'évêque. Dès la fin du XIV^e siècle, le château de Vex ne dépendait probablement plus que des Tavelli, la part de l'évêque, s'il en subsistait une, étant remise aussi aux Tavelli.

Pour toutes ces raisons et aussi pour des raisons topographiques, nous sommes persuadé que, comme à Ayent, le château était indivis, avec deux parties distinctes. D'un côté, celui de l'entrée, où il y avait la tour polygonale appartenant aux d'Ayent-Tavelli, de l'autre, à

⁵ L. Blondel, *Les châteaux d'Ayent*, dans *Vallesia*, T. II, 1947, pp. 9 et suiv.

⁶ Gremaud, *Documents*, No. 668 ; V. Van Berchem, *Jean de la Tour-Châtillon*, dans *MDR*, 2^e série, T. IV, 1902, pp. 60 et suiv. ; pour la terre de Combiola en face du château, cf. Gremaud, *Chartes sédunoises*, dans *MDR*, 1^{re} série, T. 18, pp. 375-378, etc.

l'orient, celui de la crête, également avec un donjon, probablement celui des de la Tour. Cette supposition ne peut être prouvée aussi longtemps qu'un document n'aura pas été découvert. Le fait que toute la rive gauche de la Borgne devint une propriété du chapitre, eut pour conséquence que le château de Vex perdit rapidement de son importance, n'étant plus au centre des possessions de la seigneurie d'Ayent. Mais on a aussi la preuve que le choix de sa position remonte à une époque antérieure au XIII^e siècle, à un moment où les deux rives dépendaient de la même seigneurie.

Cependant, nous savons que les Tavelli emprisonnaient en cas de délit leurs sujets taillables dans les prisons de ce château⁷. A l'extinction de la famille Tavelli, seigneurs de Granges, cette propriété passa par alliance, à la fin du XV^e siècle, aux Chevron-Villette, mais le château ne devait déjà plus être en état. On ne sait pas quand il a été ruiné. Il est possible que déjà au moment de l'insurrection contre les de la Tour en 1376, il fut en partie saccagé, peut-être seulement la partie qui leur appartenait, alors qu'on ne s'attaqua pas à la tour des Tavelli. En 1385, le curé de Vex déclare que ses possessions ont été détruites pendant la guerre entre Amédée et les communes. Mais, comme le suggère Solandieu, il est plus probable que la destruction principale n'eut lieu qu'en 1417⁸.

A ce moment, Hugonin de Meyrens, vice-châtelain de Conthey, dépendant d'Amédée VIII, commit avec ses troupes de graves déprédations contre les communes et aussi les châteaux de l'évêque. Ses troupes incendièrent Montorge, la Majorie, Tourbillon, puis poussèrent plus loin leurs incursions, brûlant et pillant la vallée d'Hérens, les villages de Suen, de Nax, de Bornué, de Vercorens, de Loy, de Mage, de Bramois, de Grône, de Vernamiège, etc. On nous dit que ces biens relevaient de l'église de Sion, de Pierre de Chevron, d'Edouard Tavelli, seigneur de Granges⁹. Il n'est pas question de Vex ni de son château, mais, comme il dépendait des Tavelli, il n'a pas dû échapper à ces destructions.

Description archéologique

Le promontoire sur la Borgne est séparé de la montagne par un large fossé. Le chemin d'accès contourne au nord une forte tour octogonale, qui défend la position d'entrée. Celle-ci était disposée dans

⁷ Gaspoz et Tamini, *op. cit.*, p. 175.

⁸ Gremaud, *Documents*, No. 2378. Solandieu, *Les châteaux valaisans*, Sion, 1912, pp. 52-54, avec une bonne photographie.

⁹ Gremaud, *Documents*, Nos. 2660 bis, 2661, 2664.

un angle rentrant de l'enceinte (fig. 1, C), appuyée à un gros bloc de rocher. Le chemin continue à monter pour arriver au plateau derrière la tour. Cette tour A forme un octogone assez régulier, dont les faces mesurent à l'extérieur en moyenne 3 m. 60, avec une épaisseur de murs au rez-de-chaussée de 1 m. 32 à 1 m. 33. Le vide intérieur, de face à face, est de 6 m. 04. Sur toute la hauteur conservée, il n'y a

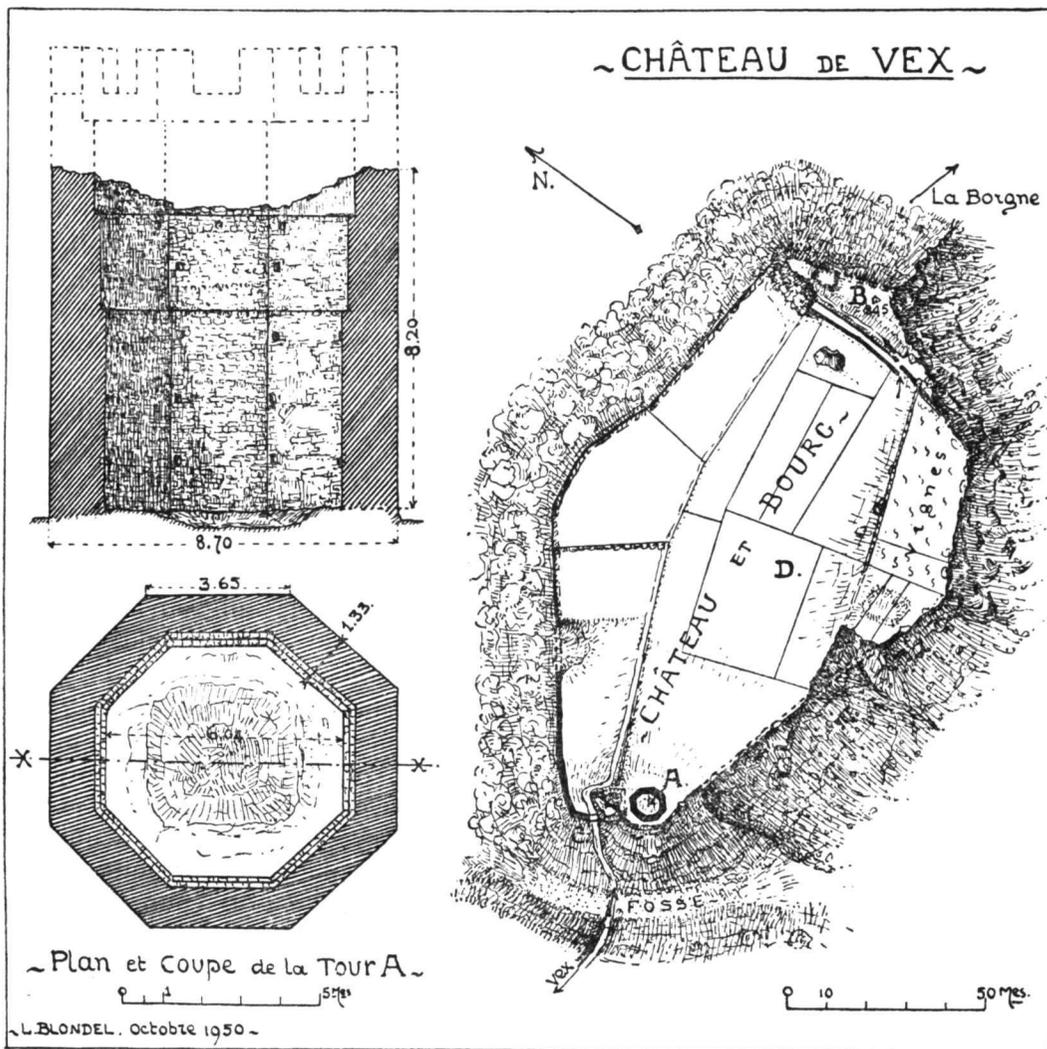


Fig. 1. — Château de Vex et détail de la tour Tavelli.

aucune ouverture visible, car les brèches du rez-de-chaussée sont modernes. Près de chaque angle, des trous de boulins carrés traversent de part en part la maçonnerie. Ce ne sont pas des meurtrières, leur dimension de 20 cm. sur 15 cm. est beaucoup trop faible, mais des gaines établies pour le passage des poutres soit pour soutenir les échafaudages au moment de la construction, soit pour supporter les mardriers des planchers, soit encore, enfin, dans la partie supérieure, pour étayer les hourds faisant saillie à l'extérieur.

Cette tour avait trois étages, bien marqués à l'intérieur par le retrait des maçonneries. La division du bas mesurait environ 5 mètres de hauteur, poutraison comprise, puis venait un premier étage de 2 m. 20, encore existant, enfin un second étage, partiellement conservé, qui devait avoir les mêmes dimensions. Par dessus venait la plateforme crénelée qui a disparu (voir la coupe de la fig. 1). La hauteur des murs est encore de 8 m. 20, mais à l'origine devait être de 11 m. 30 à 11 m. 50, créneaux compris. On accédait à cette tour par une échelle et un pont de bois situé à l'extérieur du côté est. On voit encore sur cette face les restes des poutres qui supportaient le pont, mais l'entrée même n'est plus reconnaissable, car la tour a été rasée plus bas sur ce côté.

La construction de cette tour offre une disposition très originale, car avec son manque d'ouvertures, toute la défense devait se faire du sommet par des hourds, ou galeries de bois, placés devant les créneaux. Il est cependant possible que, face au fossé, au-dessus de l'ouverture moderne, il y ait eu une porte, maintenant bouchée, qui donnait accès au premier à une échauquette en saillie : on en aperçoit quelques traces sur la face extérieure. Mais cette disposition sans ouvertures importantes sur la hauteur se retrouve ailleurs, entre autres à la tour de St-Triphon, qui semble postérieure à 1232.

Le plan octogonal est très rare, je n'en connais pas d'autre exemple dans notre pays. Il est du reste peu fréquent en France ; on peut citer le donjon de Trévoux (XIII^e s.) dans l'Ain, de Châtillon-Coligny sur Loing (fin du XII^e s.). On en voit quelques exemples en Allemagne. Ces tours polygonales apparaissent dans ces pays en même temps que les donjons cylindriques, dès le XII^e siècle. Le plan en pentagone ou hexagone apparaît aussi à la fin du XII^e siècle. Le plus connu près de notre région est celui de Duingt, dit de l'Esplanade, sur le lac d'Anecy, qu'on a voulu dater beaucoup trop anciennement¹⁰. Son plan

¹⁰ J.-M. Lavanchy, *Châteaux de Duin*, dans *Mém. et doc. publ. par l'Académie Salésienne*, T. VII, 1884, pp. 89-91.

est hexagonal à l'extérieur et circulaire à l'intérieur, ce qui lui donne des murs assez épais, entre deux et trois mètres ; je ne crois pas qu'on puisse le dater avant le XIII^e siècle.

A Vex, on s'explique le choix de ce plan, car il fallait pouvoir défendre cette position extrême au moins sur trois côtés. Son appareil n'est pas uniforme ; jusqu'au premier étage, soit sur 5 mètres, il est construit avec des assises très soignées de 0 m. 20 de hauteur en moyenne. Au-dessus, au premier, il y a reprise dans les maçonneries, avec des assises moins épaisses (0 m. 15 à 0 m. 20) et des chaînages d'angles. Sa date donnée par Schiner, 1250, me semble assez proche de la réalité, bien qu'en général ses appréciations relèvent de la fantaisie. Il serait plus juste de dire deuxième moitié du XIII^e siècle, mais c'est bien encore un vrai donjon, dégagé à l'extérieur sur toutes ses faces, où on ne pouvait accéder que par le deuxième étage, suivant le type de tradition romane, qui a persisté chez nous. On distingue au rez-de-chaussée, dans le sol, un creux très prononcé qui indique, soit une cave comblée, soit une citerne. Enfin, on voit très bien que cette tour n'était pas destinée à l'habitation, mais à un poste de garde. Malgré l'ouverture malheureuse au rez-de-chaussée, ce monument est un remarquable exemple d'architecture militaire, où très certainement on sent l'influence des maîtres d'œuvre savoyards.

On suit assez bien tout le front nord de l'enceinte, où il subsiste, malgré de forts éboulements, des restes importants de maçonnerie ; par contre, au sud, les érosions de la falaise ont fait tout disparaître. Sur ce versant, une grande partie de la position s'est effondrée. Sur le plateau même, la culture des jardins et des vignes a nivelé les constructions. Il devait y avoir des logements, probablement des maisons, formant un petit bourg (*D*). Au nord de la tour *A*, vers l'entrée, on distingue les traces d'une construction qui ne touchait pas la tour. Un mur d'enceinte, soit une chemise, entourait la tour du côté de l'extérieur et du fossé.

Nous avons déjà indiqué sur le front est la croupe et la crête (*B*), où se trouve maintenant une ciblerie. Du côté du plateau, cette hauteur est supportée par deux murs superposés construits avec de très gros matériaux bien assisés, non liés par du mortier, quelques-unes des pierres provenant de blocs erratiques dépassent le mètre. On parvient au sommet de cette position en s'engageant au SE dans une rampe séparée par des murs formant chicane. Le président de la com-

mune, M. Antoine Favre, nous a assuré qu'à part la ciblerie et l'abri pour les cibares, on n'avait fait, en 1906, aucun aménagement important ; tous ces murs sont donc bien antérieurs.

Nous avons ici l'emplacement de toute une position fortifiée avec tour, sans doute même le donjon le plus ancien. Le sommet (845) présente une croupe allongée, étroite, dont la plus grande partie s'est déjà éboulée, mais on y distingue à ras du sol des restes de maçonnerie.

La nature des murs de base à l'ouest, qui ont dû exiger un gros travail, est indatable, mais paraît très ancienne. N'aurait-on pas déjà utilisé un refuge préexistant, antérieur à l'époque féodale ?

Il s'ensuit que l'inspection de la position dans son ensemble nous conduit à considérer qu'aux deux extrémités, il y avait deux ouvrages fortifiés d'égale importance. Cette constatation nous amène, comme au château d'Ayent, à situer côte à côte deux forteresses distinctes, ayant chacune leur seigneurie. D'une part, vers l'entrée, celle des d'Ayent, puis des Tavelli ; de l'autre, dominant la Borgne, celle des de Bex, puis des de la Tour. Cette solution, fondée sur l'archéologie et la topographie, rejoindrait les données de l'histoire. Enfin, ceci expliquerait encore pourquoi le donjon des de la Tour fut rasé au sol, alors que la tour des Tavelli, encore en partie debout, ne fut que démantelée.

